



**Modalités de participation à l'opération nationale MICHELIN
Du 9 octobre 2023 au 26 novembre 2023**

Jusqu'à 120 € offerts pour l'achat de pneumatiques de la marque MICHELIN de la catégorie Tourisme et 4x4 (Eté, Hiver ou CrossClimate) de même dimension* et de même gamme ; et jusqu'à 60 € offerts pour l'achat de pneumatiques de la marque MICHELIN de la catégorie Camionnette (Eté, Hiver ou CrossClimate) de même dimension et de la gamme AGILIS (voir détail ci-après), sous forme de remboursement par virement bancaire.

**Exception : les voitures particulières dont les essieux avant et arrière sont de taille différente (leurs pneus sont également pris en compte).*

1. Offre valable pour tout achat, de deux (2) ou quatre (4) pneumatiques MICHELIN dans les catégories Tourisme, 4x4, Camionnette (Eté, Hiver ou CrossClimate) de même dimension et de même gamme, effectué du 09/10/2023 au 26/11/2023, dans les points de vente participants*.

Offre promotionnelle avec obligation d'achat en BeNeLux, réservée aux personnes physiques majeures ou personnes morales. Tout achat d'un (1) pneumatique à l'unité ne bénéficiera pas de cette offre. Offre non cumulable avec toute autre offre et promotion Michelin.

Pour bénéficier de l'Offre, les pneumatiques MICHELIN doivent avoir été achetés en une fois, montés et équilibrés et doivent figurer sur la même facture, cette dernière devant être acquittée durant la période de l'offre susmentionnée (du 09/10/2023 au 26/11/2023).

*L'Offre est ouverte uniquement aux points de vente physiques et leur site internet situé en BeNeLux dont la liste figure sur <https://promo.michelin.fr/promotions/benelux>. L'opération promotionnelle n'est pas ouverte aux sites internet ne disposant pas de points de vente physiques. En cas de doute sur la participation de votre point de vente à l'opération, contactez le +32 781 531 34 du lundi au vendredi de 9h à 18h (appel non surtaxé depuis un poste fixe) ou via notre formulaire de contact sur <https://promo.michelin.fr/contact>.

2. Offre limitée à deux (2) participations par foyer pour une personne physique (même nom et même adresse) ou deux (2) participations par personne morale (même raison sociale, même adresse).

Un (1) seul remboursement pour une (1) même facture correspondant à un (1) véhicule.

3. L'Offre vous permet de bénéficier d'un remboursement par virement bancaire dont le montant dépend de la catégorie, du nombre et du diamètre des pneumatiques :

Tourisme, 4x4 : Pour tout achat, de deux (2) ou quatre (4) pneus MICHELIN, Tourisme, 4x4 (Eté, Hiver ou CrossClimate) de même dimension et de même gamme, les montants sont les suivants :

Dimensions	2 pneus	4 pneus
16' et -	15€	30€
17'	30€	60€
18'+	40€	80€
19' et +	60€	120€

Camionnette : Pour tout achat, de deux (2) ou quatre (4) pneus MICHELIN, Camionnette (Eté, Hiver ou CrossClimate) de même dimension et de la gamme AGILIS (Agilis, Agilis+, Agilis 3, Agilis 51, Agilis Crossclimate, Agilis Alpin, Agilis 51 Snow Ice et Agilis X-Ice Snow) spécifiquement, les montants sont les suivants :

Dimensions	2 pneus	4 pneus
Toutes dimensions	30€	60€

Les montants sont exprimés TTC (toutes taxes comprises).

4. Pour bénéficier du remboursement (voir grilles ci-dessus) sous la forme d'un virement bancaire uniquement, vous avez jusqu'au 11 décembre 2023 (jusqu'à deux semaines après la fin de l'opération) pour participer en respectant les modalités suivantes :

- Connectez-vous au site <https://promo.michelin.fr/promotions/benelux>.
- Remplissez le formulaire de participation en indiquant les informations obligatoires (nom, prénom, adresse, mail, etc.) et vos coordonnées bancaires (IBAN-BIC). En cas de participation d'une personne morale, les coordonnées bancaires doivent être celles de la société en question. Les coordonnées bancaires sont indispensables au traitement de l'opération afin de réaliser le virement bancaire. Aucun autre moyen de paiement ne sera autorisé.
- Scannez ou photographiez et mettez en ligne votre preuve d'achat de pneumatiques (facture). L'achat doit avoir été effectué au cours de la période de l'opération sus-indiquée. Votre facture doit être nominative, et comprendre le nom du point de vente (enseigne), ses coordonnées, la date d'achat, le nombre de pneus achetés, leurs dimensions, la gamme et la marque des pneus. La copie de la facture doit



être intégrale et lisible. A défaut, la participation sera jugée non-conforme et ne sera pas prise en compte. Pour les achats effectués dans les dates de l'opération, mais pour lesquels le montage est réalisé après le 26/11/2023, le bon de commande dans les dates de l'opération devra également être joint avec la facture d'achat et de montage des pneumatiques. Le montage devra impérativement être effectué avant le 24/12/2023. A défaut, la participation ne sera pas prise en compte. Pour les achats effectués aux dates de la promotion mais dont les pneus sont montés après le 26/11/2023, le bon de commande aux dates de la promotion doit également être joint à la facture d'achat et de montage des pneus. Les pneus doivent être montés avant le 24/12/2023. Si ce n'est pas le cas, la participation sera disqualifiée. Pour les pneus commandés pendant la période de promotion, mais montés après le 26/11/2023 et avant le 24/12/2023, l'inscription complète doit être effectuée au plus tard le 8/1/2024.

- **Vérifiez vos coordonnées, votre données bancaires dont vos justificatifs puis validez votre participation.** Une fois cette dernière validée, vous recevrez un e-mail de confirmation contenant un lien unique personnalisé vous permettant de suivre l'état d'avancement de votre dossier (validation conforme ou refus, traitement en cours, envoi de la dotation en cours, etc...). Toutes coordonnées contenant des informations fausses ou erronées entraînent la non-prise en compte de la demande d'inscription. Pensez à conserver cet e-mail.

5. Dans un délai de 6 à 8 semaines suivant la réception du mail de conformité de votre participation, vous recevrez votre remboursement directement sur le compte bancaire que vous avez indiqué lors de votre inscription.

Cette offre se limite à un virement bancaire, toute autre forme de remboursement ou compensation est exclue. Vous êtes seul responsable de l'usage de votre dotation. Michelin décline toute responsabilité pour tous les incidents, dommages, sinistres et/ou accidents qui pourraient survenir aux participants ou à leurs proches ainsi qu'à tout tiers liés à l'utilisation de leur dotation.

6. Informations complémentaires :

Toutes coordonnées, contenant des informations fausses ou erronées, entraînent la non-prise en compte de la demande d'inscription.

Toute inscription devra être effectuée exclusivement via le <https://promo.michelin.fr/promotions/benelux> et tout envoi de votre facture acquittée via les services postaux ne pourra être pris en compte. Les coordonnées indiquées lors de votre inscription doivent être identiques aux coordonnées renseignées sur la facture d'achat des pneumatiques. Toute demande illisible, incomplète, incompréhensible, erronée ou ne respectant pas l'ensemble des conditions énoncées ci-dessus ne pourra pas être satisfaite et sera rejetée.

Les participants autorisent toutes vérifications concernant leur identité, domicile et preuve d'achat. Pour ce faire, Michelin ou la société de gestion mandatée par Michelin, se réserve le droit de requérir la communication d'une copie des documents attestant de ces éléments. Toute fausse identité, fausse adresse, fausse preuve d'achat ou toute participation frauduleuse entraînera la nullité de la participation et du bénéfice de l'offre. En cas de doute raisonnable sur la véracité des éléments de participation, Michelin et son prestataire se réservent le droit de suspendre le paiement le temps d'effectuer toutes les vérifications nécessaires.

Pour bénéficier de l'offre, les participants doivent avoir un accès à internet. Les frais de connexion ne seront pas remboursés.

L'enregistrement des données personnelles des participants est nécessaire pour la participation à cette promotion. Conformément à la législation sur la protection des données, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification, de modification, d'opposition et de suppression concernant leurs données. Si les participants souhaitent exercer ce droit et accéder à leurs données, ils doivent s'adresser au service marketing de Michelin Belux. Pour les personnes qui exercent leur droit de suppression des données personnelles les concernant avant la fin de la promotion, il est supposé qu'elles renoncent à leur participation compte tenu du fait que cela rend le remboursement impossible. Les données collectées dans le cadre de la participation à la promotion sont destinées exclusivement à Michelin et aux prestataires de services travaillant pour son compte. Les données seront conservées pendant une période de trois (3) ans à compter de la fin de la campagne promotionnelle.

Michelin se réserve le droit d'écourter ou d'annuler l'opération à tout moment, en cas de force majeure ou d'évènements indépendants de sa volonté. En tout état de cause, sa responsabilité ne saurait être engagée et aucune indemnité ne saurait lui être réclamée à ce titre.

Pour toute réclamation, le participant pourra contacter le +32 781 531 34 du lundi au vendredi de 9h à 18h (appel non surtaxé depuis un poste fixe) ou via notre formulaire de contact sur <https://promo.michelin.fr/contact>. Les réclamations concernant une demande de participation envoyées après le 15/01/2024 ne seront plus traitées. La participation à la promotion implique l'acceptation totale et sans réserve des présentes conditions par le participant. Tout litige relatif à l'interprétation ou à l'application des présentes conditions sera tranché par Michelin.

Les présentes modalités sont soumises au droit belge. La participation à l'opération implique l'acceptation pleine et entière des présentes modalités.